

P. /
TERRITOIRE DU KAMUKA-URUNDI
REUNION DU TERRITOIRE
TERRITOIRE DE RUHENGARI.-

Ruhengeri le 27 Janvier 1958

N°A/100/A.I./14

Requête Bigarigari.

Monsieur le Juge du Tribunal de Territoire
à
RUHENGARI

Monsieur le Juge ,

Noté

Suite à votre lettre du 20 janvier, le tribunal
peut examiner l'affaire de Bigarigari, étant donné qu'il s'est
régulièrement réuni dans le délai prévu.-

Veuillez donc procéder à la révision du jugement
prononcé par le tribunal du Kuleka et me tenir au courant.-

L'ADMINISTRATEUR DU TERRITOIRE
J. DE KAN.-

2/426/2.I.1/04

[Signature]

Ruhengeri



3923